

Quelle logique pour quelle rationalité ? Représentations et usages de la logique en sciences sociales.

Claude Rosental

© Copyright Claude Rosental, 2002.

Version préliminaire de l'article suivant¹ :

Claude Rosental, « Quelle logique pour quelle rationalité ? Représentations et usages de la logique en sciences sociales. », *Enquête*, vol. 2, 2002, pp. 69-92.

A quelles représentations de la logique les chercheurs en sciences sociales ont ils recours, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de procéder à l'évaluation argumentée de la rationalité des acteurs ? Ont ils pris en compte les évolutions des objets et des approches de la discipline logique tout au long du XX^e siècle, et quelles en ont été les conséquences du point de vue de leurs constructions analytiques ?

L'objet de cet article n'est pas bien sûr de chercher à traiter de façon exhaustive des interrogations jusqu'ici aussi peu abordées dans la littérature. Loin de vouloir étudier des corpus extrêmement vastes, nous développerons au contraire cette problématique à partir d'un débat relativement circonscrit, qui a traversé et marqué l'histoire des sciences sociales au XX^e siècle. Les travaux correspondants ont été impliqués de façon plus ou moins directe, parfois *a posteriori*, dans un dossier aussi riche qu'épineux : le problème de la rationalité des Azandé.

Il s'agit donc ici de soulever des interrogations fondamentales et de souligner leur fécondité à partir de l'étude d'un cas historique. Simultanément, nous tenterons d'apporter, par un questionnement singulier, un nouvel éclairage sur un dossier généralement considéré comme canonique au sein de plusieurs disciplines.

Plus précisément, nous chercherons à mettre en évidence et à problématiser l'existence de conceptions rudimentaires, antiques, et/ou réductionnistes de la logique en sciences sociales au XX^e siècle, déconnectées des transformations radicales et de la diversité des axes de recherche propres à la discipline au cours de cette période. Mais en abordant les traitements de la question de la rationalité primitive, et plus particulièrement de la rationalité des Azandé, nous voudrions également montrer que l'interrogation des représentations et des usages de la logique, et des éventuels lieux communs sur ses objets, peut s'avérer indispensable pour saisir des modes d'évaluation très différents de la rationalité des acteurs. En fait, nous verrons que les différences de représentations de la logique mises en jeu, par delà leur caractère plus ou moins vague et sommaire, sont à l'origine de divergences dans l'évaluation de la rationalité des comportements et des raisonnements étudiés, mais aussi, par suite, dans la manière d'envisager la construction d'une argumentation à ce sujet. Nous montrerons en particulier que tous les auteurs, loin s'en faut, ne sont pas prêts à mobiliser des

¹ Attention : Ce texte est destiné exclusivement à un usage privé à caractère académique. D'importantes différences peuvent exister entre cette version et celle finalement publiée. Tout autre usage doit faire l'objet d'une demande écrite préalable auprès de l'auteur. Warning: This text is made available for private academic use only. There might be huge differences between this version and the final published one. Always first ask the author for authorization in writing for any other use.

conceptions élémentaires de la logique (contrastant parfois avec la finesse déployée dans des analyses portant sur d'autres questions), pour peupler le monde d'esprits irrationnels.

Simultanément, nous examinerons comment l'interrogation spécifique des représentations et des usages de la logique est susceptible de souligner des connections longues et peut-être inattendues entre des travaux d'anthropologie, de philosophie, de sociologie, et notamment de sociologie de la connaissance. En d'autres termes, il s'agira de tester la clef d'un éventuel renouvellement de nos perspectives sur les positions d'un certain nombre d'analystes, engagés dans des débats dépassant les découpages disciplinaires, qui sont demeurés sans doute trop peu visibles.

Car sur un dossier comme celui touchant à la question de la rationalité des Azandé, la logique est de fait, comme nous le montrerons, en débat, même si tous les protagonistes ne l'envisagent pas ainsi. C'est d'ailleurs bien là un des intérêts probables d'une analyse systématique des représentations de la logique en sciences sociales : disposer d'un nouvel outil pour suivre leur cheminement, et par voie de conséquence, pour les penser².

En réouvrant ce dossier, nous pourrions ainsi explorer une des grandes sources d'invocation de la logique en sciences sociales - nous en évoquerons d'autres : la confrontation de données d'enquêtes sur des comportements ou des raisonnements avec ce qui est perçu comme formant les objets de la logique, pour étayer une argumentation sur le caractère rationnel ou irrationnel des acteurs. Pour cela, quel cheminement allons nous adopter ?

Afin de souligner la spécificité des conceptions et des usages de la logique mis en jeu dans les analyses des auteurs, nous examinerons dans un premier temps plusieurs dénonciations de malentendus sur les objets et les approches de la logique, qui ont été formulées par des logiciens et des philosophes de la logique, notamment dans la perspective de spécifier la nature des rapports entre les domaines de la logique et de l'argumentation pratique. Puis nous établirons un premier constat d'ensemble sur un certain nombre de représentations de la logique mobilisées dans le cadre du dossier étudié, que l'on retrouve également dans bien d'autres écrits de chercheurs en sciences sociales tout au long du XX^e siècle. Nous pourrions alors aborder par le détail quelques publications choisies, qui nous permettront de préciser puis de dépasser ce premier bilan.

Comme nous l'avons annoncé, commençons tout d'abord par mettre en évidence non pas simplement les espoirs, mais aussi les réserves, que certaines conceptions spécifiques de la logique ont pu susciter au cours du XX^e siècle.

Malentendus liés à l'évolution des objets de la discipline logique au XX^e siècle.

Au cours du XX^e siècle, et tout particulièrement à l'issue des deux guerres mondiales, la logique a souvent été présentée comme un moyen radical d'échapper aux errements du discours et d'éviter le succès de raisonnements jugés dangereux pour le maintien de la paix

² Il s'agit bien d'analyser les *représentations* de la logique des auteurs, et non de mobiliser des formalismes logiques ou mathématiques pour analyser la production des sciences sociales. Pour une mise en œuvre de ce dernier type d'approche, voir notamment J. M. Berthelot, *L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, PUF, 1990 ; J. M. Berthelot, *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, PUF, 1996 ; R. Boudon, *L'art de se persuader. Des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990.

civile ou de la paix des nations. Parmi les défenseurs d'une telle vision, nombre de logiciens et d'historiens de la logique ont insisté sur l'utilité immédiate de la science logique dans la lutte contre les discours jugés idéologiques, et dans la prévention de ses conséquences tragiques.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les écrits de Marcel Boll et Jacques Reinhart constituent une bonne illustration du formidable espoir que pouvait susciter la perspective d'une attention du plus grand nombre aux développements de cette science :

"La connaissance d'au moins ses rudiments [ceux de la logique "symbolique" ou encore "scientifique"] se recommande comme une des assises du véritable humanisme de notre temps : excellente gymnastique intellectuelle, la logique scientifique rend particulièrement apte à éclaircir une pensée confuse, en bannissant les expressions au sens incertain, en éliminant le vague "plus pernicieux que l'erreur"; enfin, de par son esprit même, elle met en garde contre les paralogismes d'origine affective et contre les attrape-nigauds idéologiques, qui en notre "siècle des lumières", continuent paradoxalement à faire florès à tous les étages de la société. [...] Il [un paralogisme attribué à Hegel] correspond à une corrélation manifeste entre l'idéologie des foules et la logique scientifique, dont la méconnaissance n'est pas étrangère à la tragédie de la civilisation, où la moitié du genre humain s'est dressée pour exterminer l'autre. Nous en retiendrons que la trop fameuse trinité : thèse-antithèse-synthèse préside souvent aux plus fausses et aux plus pernicieuses logomachies." ³

Les formations à la logique qui ont été dispensées depuis le début du XX^e siècle ont largement contribué à véhiculer ce type de représentations. En effet, tout particulièrement aux Etats-Unis, ces formations, qui ont été souvent introduites en substitution d'un apprentissage des techniques de la rhétorique, ont, dans une certaine mesure, pris la forme d'enseignements de masse après la seconde guerre mondiale ⁴. De nombreux manuels de logique américains, qui pour certains ont fait l'objet de multiples rééditions, attestent du recours au type de motifs précédents pour l'apprentissage de la logique tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle ⁵.

Pourtant, les réactions critiques formulées à l'encontre de telles représentations, émanant notamment de logiciens, de mathématiciens, d'historiens de la logique et de philosophes, ont été nombreuses, et visiblement à la mesure de la confiance et des espoirs considérables placés par certains auteurs dans les résultats de cette discipline. Afin de mieux cerner la spécificité de certaines représentations et de certains usages de la logique en sciences sociales, il est utile d'examiner au préalable la teneur de quelques-unes des réserves ainsi émises, à commencer par celles formulées par le philosophe Stephen Toulmin.

Dans un ouvrage publié à la fin des années 1950, Toulmin note que les développements de la science logique au cours du XX^e siècle ont perdu tout lien avec les questions liées à la construction et à l'évaluation des argumentations, qui peuvent se poser en

³ M. Boll et J. Reinhart, *Histoire de la logique*, Paris, PUF, 1946, pp. 9, 56.

⁴ Voir C. Rosental, *De la logique au pathologique*, mémoire de DEA de philosophie, Paris, Université de Paris I, 1992 ; C. Rosental, *La trame de l'évidence. Sociologie de la démonstration en logique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

⁵ Voir par exemple M. Bergmann, J. Moor, J. Nelson, *The Logic Book*, New York, Random House, 1980, pp. 1-2.

philosophie, en sciences humaines, et dans la vie quotidienne ⁶. D'après l'auteur, nombre de non-logiciens et en particulier de philosophes n'ont pas pris conscience de ce "décrochage", et du peu de progrès en logique sur les problèmes d'argumentation depuis les travaux d'Aristote : "L'homme de la rue [...] s'attend sans aucun doute à ce que les conclusions des logiciens s'appliquent dans une certaine mesure à sa pratique courante [...] et même de nos jours, si nous nous écartons pour une fois des problèmes absorbants de la technique logique, il se peut qu'il reste important de soulever des questions générales, philosophiques sur l'évaluation pratique de l'argumentation [...] et le lecteur sera peut-être surpris de découvrir combien nous avons peu progressé dans la compréhension de leurs réponses depuis la naissance de la science logique, avec Aristote" ⁷. Toulmin laisse du reste entendre que la création de départements de logique dans les universités américaines n'est certainement pas étrangère à cette ignorance ou cette incompréhension fondamentales :

" Cette proposition [proposition de Carnap de créer une discipline consacrée à l'argumentation, distincte de la logique] doit être rejetée pour plusieurs raisons. Très prosaïquement, il s'agit d'une invitation à être complice d'un détournement frauduleux des dotations aux universités. Il y a partout dans le monde des chaires et départements universitaires consacrés à l'étude de la logique : on peut toutefois se demander combien de ces départements et chaires furent fondés en vue de promouvoir l'étude des mathématiques pures, sans application pratique ? [...] Lorsque Carnap remet toutes ces questions [celles liées à l'évaluation des argumentations de la vie courante] aux bons soins d'une autre discipline, la méthodologie, il laisse entendre qu'il faut abandonner tout espoir qui nous resterait d'appliquer les calculs mathématiques à la critique de l'argumentation pratique, et sans doute a-t-il tout à fait raison ; néanmoins il laisse également supposer, et c'est plus contestable, que l'argent englouti dans la dotation des départements de logique devrait à l'avenir être dépensé au bénéfice exclusif des mathématiques pures " ⁸.

Selon Toulmin, les mises en garde de logiciens contre un tel malentendu n'ont pas été entendues, bien que nombre d'entre eux n'aient eu de cesse de dénoncer les amalgames qui sont effectués entre les objets du calcul propositionnel, tels qu'ils sont conçus au sein de la discipline logique, et les méthodes possibles d'évaluation de l'argumentation dite pratique. Il remarque que de nombreux logiciens ont dénoncé en particulier un usage fort éloigné, pour l'analyse courante des discours, de termes qui ont pris des sens spécifiques en logique, tels nécessité, déduction ⁹. Aux yeux de l'auteur, ceci expliquerait notamment qu'un logicien comme Carnap ait pu proposer de désigner sous le terme de méthodologie la discipline ayant pour objet l'étude des modes d'argumentation, pour distinguer les objets de cette recherche de ceux de la logique, discipline perçue comme essentiellement formelle et mathématique ¹⁰.

Plusieurs logiciens et mathématiciens estiment que la persistance d'un tel malentendu tient pour beaucoup au succès d'épistémologies au rabais, peu informées des développements en logique et véhiculant une image erronée des travaux menés dans cette discipline. Ainsi pour Jean Largeault :

⁶ Voir S. Toulmin, *Les usages de l'argumentation*, Paris, PUF, 1993 (éd. originale : Cambridge, Cambridge University Press, 1958).

⁷ *Ibid.* , p.2-3.

⁸ *Ibid.* , pp.230-231.

⁹ *Ibid.* , p.183.

¹⁰ *Ibid.* , p.230.

"Quelques livres s'intitulent *Philosophy of Logic* [...]. Remplis d'utiles informations, ils laissent une impression ambiguë : ou bien le fond des choses a échappé, ou bien la logique n'a pas plus de portée de sens qu'un art des échecs. [...] De nos jours, les professionnels de la philosophie surestiment la logique : contre l'évidence ils croient que les mathématiciens l'emploient. [...] Le patronage de la logique donne aussi à des spéculations de théorie de la connaissance le prestige de la scientificité, étant convenu que la marque de la science est le calcul ou la règle. Le mécanique ou le mécanisable équivaldrait à la discursivité parfaite, au rationnel pur. [...] Autrefois les mathématiciens mettaient en garde contre ce genre d'erreur. [...] Ils n'ont pas cessé de se conformer à ces principes dans leur travail quotidien ; plus près de nous, quelques-uns ont tenu un autre discours, ils ont une petite responsabilité dans les sottises de l'épistémologie. [...] La logique du langage mathématique à son tour a été exploitée par des épistémologies douteuses [...], où elle n'avait point de part " ¹¹.

Selon certains logiciens, le développement de telles épistémologies expliquerait le "saupoudrage de symboles" que l'on rencontre dans des écrits relevant de disciplines diverses, notamment de la philosophie. L'introduction de manipulations symboliques dans des textes en prose serait loin d'être toujours justifiée, si ce n'est par la volonté de donner l'illusion d'une oeuvre analytique par le déploiement de signes extérieurs de la scientificité : "The fake philosophical terminology of mathematical logic has misled philosophers into believing that mathematical logic deals with the truth in the philosophical sense. But this is a mistake. Mathematical logic does not deal with the truth, but only with the game of truth. The snobbish symbol-dropping one finds nowadays in philosophical papers raises eyebrows among mathematicians. It is as if you were at the grocery store and you watched someone trying to pay his bill with Monopoly money " ¹².

Ce sont au reste ces mêmes épistémologies qui, selon certains mathématiciens, véhiculeraient l'idée selon laquelle la logique joue un grand rôle dans la production des théorèmes mathématiques ¹³. Face à de telles représentations, certains logiciens soulignent également le fait que la logique a connu au cours du XX^e siècle tellement de constructions différentes, de définitions antagonistes, et de débats ¹⁴, qu'il est actuellement difficile, contrairement à l'image que véhiculent certains épistémologues, de trouver des objets qui puissent être considérés comme centraux en logique, ou d'affirmer qu'il existerait une "logique classique" correspondant à une réalité historique quelconque. Comme l'explique Jean Largeault ¹⁵ :

" Déterminer ce qui est central ou primordial dans la logique d'aujourd'hui serait matière à controverse. [...] Le mot [logique classique], qui garde involontairement une nuance appréciative (stable, qui fait autorité), ne désigne aucune phase précise de l'histoire de la discipline ni aucun groupe d'auteurs spécifiable. [...] Cette question [Qu'est-ce que la logique ?], thème de mainte discussion, personne de l'a tranchée. [...] Nous trouvons difficilement, dans la diversité des logiques, une norme commune. [...] On parle de *la* logique au singulier en vertu d'une habitude enracinée dans la croyance que cette discipline est l'organe privilégié

¹¹ Voir J. Largeault, *La logique*, Paris, PUF, 1993, pp.122-125

¹² G. C. Rota, "The pernicious influence of mathematics upon philosophy", in *Synthèse*, 88, 1991, p. 168.

¹³ Voir en particulier R. DeMillo, R. Lipton et A. Perlis, "Social processes and proofs of theorems and programs", in *Communication of the Association of Computing Machinery*, vol. 22, 1979, pp. 271-280.

¹⁴ A titre d'exemple, l'énonciation par Carnap en 1934 d'un "principe de tolérance" met en relief non seulement son projet de développement d'une approche syntactique de la logique, mais aussi la vivacité des débats au sein de la discipline dans les années 1930. Voir R. Carnap, *The Logical Syntax of Language* [1934], Londres, K. Paul, Trench, Trubner and Co, 1937, pp. 51-52.

¹⁵ J. Largeault, [1993], op. cit. , pp. 21, 23, 110, 115, 118, 119.

de la raison, forcément unitaire. Suivant Quine [...], il n'existe pas de logiques concurrentes [...]. L'argument liquide le sort de la logique intuitionniste avec autant de facilité que le pape excommunie les infidèles : une logique *déviante* n'est point de la logique. Des vues de ce genre dominaient dans les années 1960 ; récemment, les occasions de parler de logiques au pluriel se sont multipliées d'une manière si spontanée qu'il devient difficile de se débarrasser du phénomène en alléguant le caractère marginal des systèmes non classiques ou de ce qui va au-delà du premier ordre. " ¹⁶

Il est en tout cas important de noter, pour la suite de notre exposé, que l'on ne peut assimiler les diverses orientations prises par les recherches en logique tout au long du XX^e siècle au projet de fondement d'une logique unitaire et totale, souvent qualifié de programme logiciste, et associé en particulier aux travaux de Gottlob Frege et de Bertrand Russell ¹⁷. On ne peut pas non plus assimiler l'ensemble de ces recherches au projet développé particulièrement jusqu'au tout début des années 1900, défendu notamment par Edmund Husserl, de fondement de la logique autour de quelques grands principes, tels le principe de contradiction ¹⁸. Il suffit par exemple de considérer les recherches effectuées en logique intuitionniste ¹⁹, ou plus récemment en logique linéaire ²⁰, pour s'en rendre compte immédiatement.

Représentations et usages élémentaires de la logique en sciences sociales.

Ces réserves nous conduisent droit aux questions que nous voudrions ici soulever. Si l'on considère les réalités de l'histoire des recherches en logique, par comparaison, quelles ont été, dans l'histoire des sciences sociales au XX^e siècle, les représentations de la logique et leurs usages dans le domaine de l'argumentation ? Les chercheurs en sciences sociales ont-ils

¹⁶ Sur ce dernier point, voir également J. Barwise, S. Feferman (eds.), *Model-Theoretic Logics*, New York, Springer, 1985.

¹⁷ Le terme de logicisme est souvent opposé à un mode de construction de "la" logique sous la forme de modèles éclatés avec des domaines et des relations différents. Cette notion, dont le sens n'est d'ailleurs pas consensuel chez les historiens de la logique, mériterait bien sûr d'être nuancée dans le cadre d'une histoire fine de la logique. Pour ce qui est de la construction de cette "grande" logique, voir notamment P. T. Geach et M. Black (eds.), *Translations from the philosophical writings of Gottlob Frege*, Oxford, Blackwell, 1959. Voir aussi, face aux paradoxes dits de l'autoréférence rencontrés par cette "grande" logique, la construction d'une théorie des types pour poursuivre cette tentative dans B. Russell et A. N. Whitehead, *Principia Mathematica*, Cambridge, Cambridge University Press, 1910.

¹⁸ Voir notamment comment Husserl décrit le jaillissement de l'évidence du principe de contradiction dans le vécu du sens de la notion de contradiction, dans E. Husserl, *Recherches logiques* [1901], Paris, PUF, t. 1, 1969, pp. 69, 70 et 101. Cette position n'est pas bien entendu sans écho dans la philosophie du XIX^e siècle. Ainsi par exemple, Schopenhauer estimait qu'il était aussi impossible de penser contrairement aux principes d'identité, de contradiction, du tiers exclu, et de raison suffisante, que, pour reprendre son image, de mouvoir nos membres dans une direction opposée à celle de leurs articulations. Voir A. Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation* [1819], Paris, PUF, 1966.

¹⁹ L'histoire de la logique fournit de nombreux cas où la nécessité de renoncer au principe du tiers exclu est mise en avant. Les partisans de la logique intuitionniste en fournissent un exemple en distinguant le vrai du non-contradictoire, et en déployant des scénarios qui soulignent la distinction à effectuer entre les raisonnements sur des ensembles finis (attribués à la logique aristotélicienne) et les raisonnements sur des ensembles infinis où le principe du tiers exclu ne "tient plus". A ce sujet, voir notamment J. Largeault, *L'intuitionnisme*, Paris, PUF, 1992.

²⁰ La logique linéaire renonce notamment au principe d'idempotence, qui fait généralement référence à l'identité entre une proposition "P" et "P ou P" (idempotence pour la disjonction) ou entre "P" et "P et P" (idempotence pour la conjonction). Le rejet de cette identité s'inscrit notamment dans une pratique d'élaboration de logiciels de démonstration automatique de preuves, où les opérations qui consistent à écrire "P", ou à écrire "P et P" ne sont pas identiques. Voir J. Y. Girard, "Linear logic", in *Theoretical Computer Science*, 50, 1987, pp. 1-102.

en particulier pris en considération les transformations radicales et la diversité des axes de recherche propres à la discipline logique tout au long de ce siècle ?

Comme nous l'avons annoncé, il n'est pas bien entendu question, dans le cadre de cet article, de prétendre traiter de façon exhaustive des interrogations jusqu'ici aussi peu abordées dans la littérature, portant sur des corpus extrêmement vastes. C'est donc avant tout la problématisation des représentations de la logique en sciences sociales et de leurs usages pour l'argumentation, à l'appui de l'analyse de quelques cas phares, qui sera en tant que telle au coeur de notre démarche.

Avant d'aborder ces cas par le détail, il est intéressant de formuler quelques remarques synthétiques à leur sujet, qui concernent également un certain nombre d'autres publications que nous ne pourrons pas ici analyser. Mais avant même de nous pencher sur le contenu des représentations de la logique ainsi mises en jeu, il n'est pas inutile de mettre en relief quelques cadres dans lesquels leur mobilisation s'opère en règle générale. Il est possible de distinguer au moins trois grands modes d'utilisation de ces dernières pour l'évaluation de raisonnements et la construction d'argumentations.

Un premier mode, qui retiendra ici toute notre attention, consiste à confronter des données d'enquête sur les comportements ou les raisonnements observés, avec ce qui est perçu comme constituant les objets de la logique, pour étayer une argumentation sur le caractère rationnel ou irrationnel des acteurs. Un autre type d'utilisation de représentations de la logique consiste à les mobiliser pour la stigmatisation de styles d'argumentation, ou pour l'évaluation de la validité de raisonnements d'auteurs, et par suite pour la construction d'une argumentation sur la valeur des écrits considérés. Il s'agit là d'un travail de mise en rapport de ces représentations avec les écrits étudiés, dans le cadre d'une problématique de dévoilement de "structures" du discours, ou de modes de raisonnement "sous-jacents". Enfin, et beaucoup plus rarement, des objets attribués à la logique ont été employés à des fins d'autocontrôle ou de justification d'une argumentation propre, sans référence nécessairement à des écrits ou des comportements tiers.

En ce qui concerne ce dernier cas de figure, des chercheurs en sciences sociales ont insisté non seulement sur la rareté d'une mise en oeuvre des approches concernées, mais également sur leurs limites²¹. Dans les deux premiers cas, on trouve un ensemble d'écrits mettant avant tout en scène des paralogismes. Ces dénonciations d'erreurs logiques consistent usuellement à mettre en avant des raisonnements dits informels, attribués aux écrits incriminés, puis à produire une série de périphrases présentées comme équivalentes, préparant progressivement, au fil des traductions, la comparaison de raisonnements initialement mis en scène à des syllogismes spécifiques (d'abord exprimés en prose, puis représentés à l'aide de symboles logiques élémentaires).

Dans ces différents contextes, à quelles représentations de la logique les auteurs ont-ils recours ?

Dans les écrits que nous allons aborder, et d'autres que nous ne pourrons pas ici prendre pour objet, on peut noter dans un certain nombre de cas le recours à des

²¹ A ce sujet, voir en particulier la critique radicale de Jean-Claude Passeron vis à vis de toute tentative de ramener l'exercice sociologique à certaines traductions et manipulations de logique formelle, dans J. C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, pp. 154-160.

représentations de la logique fort éloignées des travaux qui ont été développés dans cette discipline depuis le début des années 1900. Il s'agit de représentations non pas dynamiques mais statiques, ayant de surcroît peu évolué tout au long du XX^e siècle, alors même que la discipline logique a connu, comme nous l'avons vu, des transformations profondes de ses approches. On constate ainsi la mobilisation de conceptions de la logique relativement proches de celles de la fin du XIX^e siècle, et surtout de l'antiquité grecque. Les syllogismes antiques, tout particulièrement, semblent alors perçus comme des objets stables, centraux, voire immuables de la discipline logique.

Dans plusieurs écrits, le recours à la notion de "logique" relève visiblement d'une conception logiciste, avec pour horizon une logique totale et unitaire, telle que celle qui était recherchée en logique au début du XX^e siècle, avant que ne soient pris en compte des paradoxes désormais classiques au sein de la discipline. Par ailleurs, tout se passe pour certains auteurs comme si la logique était assimilable à quelques grands principes, tel le principe de contradiction.

Parfois, la logique fait l'objet de conceptions propositionnalistes (la logique consisterait essentiellement en un calcul sur des propositions) ou inférentialistes (son objet serait la production d'inférences correctes dans les discours). En fait, on s'aperçoit que diverses caractérisations de la logique sont produites à partir d'un petit ensemble de notions : "lois" ou "règles" logiques, "inférence", "déduction", "nécessité logique", "structure logique", "raisonnement formel".

Chez certains auteurs ayant recours à de telles expressions, on observe que les définitions correspondantes sont inexistantes ou fort vagues. Il est alors difficile de pouvoir cerner des objets précis auxquels leur emploi ferait référence. Dans ces cas, force est également de constater que l'usage de telles notions met en jeu des significations hétérogènes au sein d'un même écrit, voire parfois des glissements de sens d'un paragraphe à l'autre, tout particulièrement en ce qui concerne le concept de "raisonnement formel".

Bien sûr, ces quelques remarques doivent être complétées par la prise en compte de cas qui échappent notoirement à de telles descriptions. On trouve en effet des écrits mettant en jeu des conceptions et des connaissances bien plus sophistiquées de la logique²².

De plus, il faut noter que les conceptions correspondantes du domaine de savoir associé à la logique, et de sa nature, sont très diverses. Ainsi, chez certains auteurs, la logique est de l'ordre de la psychologie du raisonnement. Chez d'autres, elle relève du langage en tant que principe d'enchaînement des propositions. Chez d'autres encore, la logique est synonyme de principes abstraits et incontournables de raisonnement, et par suite il est tout à fait courant que l'activité logique soit perçue comme une activité *elle-même* abstraite.

Il est du reste possible qu'en ce qui concerne les perceptions de la nature de l'activité logique en tant que telle, les sciences sociales aient connu une évolution comparable à celle qu'ont connu les sciences cognitives. D'après Edwin Hutchins, la prégnance de certaines formes d'idéalisation de l'activité logique en sciences cognitives a conduit à rendre cette même activité abstraite aux yeux des chercheurs²³. En particulier, la reprise de certains

²² Pour ne citer que cet ouvrage, voir par exemple P. Naville, *Sociologie et logique. Esquisse d'une théorie des relations*, Paris, PUF, 1982.

²³ Voir E. Hutchins, *Cognition in the Wild*, Cambridge (MA), MIT Press, 1995, p. 361.

modèles de computation (comme celui de Turing) et des formes d'essentialisation afférentes du travail logique a, selon l'auteur, fait perdre de vue la dimension concrète de cette activité aux cognitivistes. Pour Hutchins, le remplacement de l'esprit par un ordinateur en sciences cognitives a eu pour corrélat la disparition des mains et des yeux des individus manipulant des symboles. Selon l'auteur, cette activité a pu alors être placée uniquement dans la "tête" des êtres humains, et ce d'autant plus facilement que les sciences cognitives ont tenté plus généralement de "charger" l'esprit humain d'une masse de facultés propres, en se développant en réaction aux représentations du *behaviorisme* d'un être humain riche en comportements, quoique doté d'un cerveau "à la limite" vide.

Toujours est-il qu'il est tout à fait marquant qu'un certain nombre de représentations de la logique rencontrées dans des textes de chercheurs en sciences sociales au XX^e siècle apparaissent ainsi rudimentaires, antiques, et/ou réductionnistes, comparativement aux évolutions qu'a connues la discipline logique au cours de ce siècle.

Afin de préciser puis de dépasser ce premier constat, il est maintenant indispensable d'analyser en détails les représentations et les usages de la logique déployés dans des publications choisies. Comme nous l'avons évoqué, ces dernières ont été impliquées de façon plus ou moins directe, parfois *a posteriori*, dans le dossier qui s'est constitué autour du problème de l'évaluation de la rationalité des Azandé.

Compte tenu de la complexité des analyses déployées à cette occasion, par souci de clarté, nous procéderons à une étude successive des textes clefs retenus. Cette démarche aura la vertu de fournir un aperçu des difficultés que l'on peut rencontrer, dès lors que l'on cherche à définir des familles de positions en matière de représentations et d'usages de la logique, que ce soit en sciences sociales en général, ou sur ce dossier en particulier. Elle permettra en effet d'entrevoir la prolifération, qui se joue parfois sur de faibles différentiels, des représentations de la logique, mais aussi et surtout de la place à attribuer à cette dernière pour l'évaluation de la rationalité des acteurs.

Quels écrits spécifiques allons-nous donc analyser ? Avant d'aborder le travail d'Evans-Pritchard autour du problème de la contradiction chez les Azandé, nous étudierons les représentations et les usages de la logique mobilisés par Lévy-Bruhl dans *la mentalité primitive*. En effet, comme nous le verrons, les analyses d'Evans-Pritchard se déploient dans le cadre d'une discussion critique de la notion de mentalité prélogique définie par Lévy-Bruhl. Aussi, nous nous intéresserons tout particulièrement aux critères de caractérisation d'une telle mentalité, tels qu'ils ont été formulés par cet auteur plus de dix ans après la publication des *Principia Mathematica*²⁴.

L'analyse intermédiaire des représentations et des usages de la logique de Marcel Granet - pour caractériser les modes de pensée en Chine - précédera l'étude de ceux propres à Evans-Pritchard. Dans le cas de Granet, ce ne sont pas tant les liens très indirects avec le dossier sur la rationalité des Azandé qui nous intéresseront, que la possibilité de mieux cerner la spécificité des positions d'Evans-Pritchard en les inscrivant dans une gradation par rapport aux analyses de Lévy-Bruhl. Sur ces mêmes questions, nous analyserons alors les points de vue de deux intervenants dans les débats que ces travaux ont suscité, ceux de chercheurs plus contemporains, Peter Winch et David Bloor.

²⁴ Voir B. Russell et A. N. Whitehead [1910], op. cit.

Comme annoncé, commençons par étudier comment Lévy-Bruhl conçoit la logique dans *la mentalité primitive*²⁵, et comment il est amené par suite à mettre en avant l'existence de comportements prélogiques.

Une logique de principes au fondement de la notion de mentalité prélogique.

Bien que la catégorie de mentalité primitive développée par Lévy-Bruhl dans l'ouvrage du même nom ait été abondamment commentée et critiquée, les conceptions de la logique auxquelles l'auteur a eu recours pour en dessiner les contours ont été remarquablement peu analysées. Le fait que cette question n'ait pas été abordée de front serait-il précisément à l'origine des discussions pour le moins abondantes qu'une telle définition a suscitées jusqu'à aujourd'hui ? Toujours est-il que *la mentalité primitive* repose sur une représentation de la logique qui contraste fortement avec les approches développées au même moment par les chercheurs du domaine. Précisons que ce sont bien les conceptions déployées dans ce dernier ouvrage qui retiendront ici notre attention, tant il est vrai que les thèses formulées par Lévy-Bruhl ont sensiblement évolué au fil des critiques qu'il a rencontrées²⁶.

La logique telle que Lévy-Bruhl la conçoit apparaît avant tout caractérisée par l'existence d'un ensemble de principes logiques, au premier rang desquels se trouve "le principe de contradiction" (appelé aussi parfois loi de la contradiction). En fait, l'auteur demeure extrêmement flou sur la nature ou la liste des éléments susceptibles de former cet ensemble, en complément de ce dernier principe (dont la définition n'est du reste elle-même jamais fournie). Aucune référence à des travaux de logiciens ne vient apporter d'éclaircissements sur ce point, même si finalement l'on retrouve ici, dans une certaine mesure, l'insistance du Husserl du début des années 1900 sur les principes logiques, et tout particulièrement sur le principe de contradiction, en tant que fondements de la logique²⁷.

Par ailleurs, la logique pour Lévy-Bruhl se révèle être de l'ordre du raisonnement, et est envisagée en termes d'opérations de pensée. Plus précisément, la logique et les principes qui lui sont associés sont présentés comme des habitudes de pensée occidentales profondément enracinées, au point d'en devenir des conditions de la pensée en occident²⁸. Une spécificité des langues européennes est invoquée pour expliquer cet enracinement. Lévy-Bruhl fait notamment écho aux thèses de l'anthropologue Steensby lorsqu'il estime que les langues européennes se prêtent mieux "aux opérations logiques" que celles des "primitifs"²⁹.

Partant de cette représentation d'ensemble de la logique, Lévy-Bruhl mobilise alors essentiellement le principe de contradiction pour construire sa notion de pensée prélogique. Il caractérise en effet la pensée prélogique comme une pensée "indifférente le plus souvent à la

²⁵ Voir L. Lévy-Bruhl, *La mentalité primitive* [1922], Paris, PUF, 1947.

²⁶ Voir J. Cazeneuve, *Lucien Lévy-Bruhl*, Paris, PUF, 1963. Comme le souligne Geoffrey Lloyd, Lévy-Bruhl a fini par renoncer à la notion de mentalité prélogique, en optant pour la thèse d'une tolérance exceptionnelle, plutôt que générale, de la contradiction, de la part de ceux qui étaient qualifiés de "primitifs". Voir G. E. R. Lloyd, *Pour en finir avec les mentalités*, Paris, La découverte, 1993, (éd. originale : Cambridge, Cambridge University Press, 1990), p.34.

²⁷ Husserl s'intéressant quant à lui plus particulièrement à dégager des fondements *idéaux* de la logique. Voir E. Husserl [1969], op. cit.

²⁸ L. Lévy-Bruhl [1947], op. cit. , pp. 47-48, 135.

²⁹ *Ibid.* , p.505-506.

contradiction”³⁰, où “le principe de contradiction n’exerce pas le même empire sur les liaisons des représentations que sur celles des nôtres”³¹. En d’autres termes, la pensée prélogique désigne pour Lévy-Bruhl une pensée qui *tolère* généralement des contradictions, ou encore qui est à mille lieux d’obéir *systématiquement* au principe de contradiction³². La formulation d’une telle définition s’oppose en fait en particulier aux thèses, dénoncées par Lévy-Bruhl, de missionnaires associant quant à eux un manque de logique à une absence d’adhésion à certains principes évangéliques³³.

Cette conception élémentaire de la logique, combinée avec la mise en avant exemplifiée de représentations ou de principes d’action contradictoires, constitue une des ressources permettant à Lévy-Bruhl de décrire les “primitifs” comme des êtres irrationnels, ou du moins comme des êtres doués de capacités limitées de raisonnement. Le non respect du principe de contradiction n’est pas ici seul en cause. Dans l’ouvrage de l’auteur, la stigmatisation de représentations mystiques, d’une aptitude limitée à cerner des liaisons causales, d’une pensée peu conceptuelle, intuitive, reposant sur le flair, fournit autant d’éléments complémentaires intervenant dans la formation d’un tel jugement³⁴. Ainsi, les représentations de la logique de Lévy-Bruhl ne constituent qu’un des éléments entrant en ligne de compte dans son évaluation de la rationalité des acteurs.

Il est maintenant tout à fait instructif, avant d’étudier comment les analyses d’Evans-Pritchard se déploient dans le cadre d’une discussion critique de la notion de mentalité prélogique de Lévy-Bruhl, de comparer la conception et l’usage de la logique de Lévy-Bruhl avec ceux déployés par Marcel Granet dans un article consacré à la langue et à la pensée chinoises. Le contraste saisissant entre ces deux publications à peine espacées de deux ans³⁵ nous permettra en effet de saisir avec plus d’acuité encore les tenants et les aboutissants de cette discussion essentielle.

Un quasi panlogisme pour l’identification d’une logique chinoise.

Dans son article intitulé “Quelques particularités de la langue et de la pensée chinoise”, Granet déploie une conception de la logique beaucoup plus large, mais aussi sensiblement plus floue que celle développée par Lévy-Bruhl. L’auteur accorde une place comparativement moins importante à des grands principes logiques, comme le principe de contradiction, même s’il affirme que ces derniers jouent un rôle déterminant dans ce qu’il appelle la pensée scientifique³⁶.

La notion de logique revêt pour Granet une signification très générale. Elle ne constitue rien de moins qu’un principe d’organisation tout à la fois de la langue et de la pensée.

³⁰ *Ibid.*, p.85.

³¹ *Ibid.*, p.99.

³² *Ibid.*, p. 42, 104, 106-107, 135, 153, 522.

³³ *Ibid.*, pp.13-14 : “Mais l’incapacité de comprendre un enseignement évangélique, et même le refus de l’écouter ne sont pas à eux seuls une preuve suffisante de l’aversion pour les opérations logiques”.

³⁴ *Ibid.*, pp. 49-50, 86-89, 242-243, 468, 516-519.

³⁵ Voir M. Granet, *Etudes sociologiques sur la Chine*, Paris, PUF, 1953, pp. 95-155. Cet article, intitulé “Quelques particularités de la langue et de la pensée chinoises”, est paru pour la première fois dans la *Revue philosophique* en mars-avril 1920.

³⁶ *Ibid.*, p.155.

Tout d'abord, l'expression "pensée logique" fait référence à une capacité d'abstraction, d'analyse, de classement, de décomposition, de régulation (y compris sociale, selon un principe de correspondance entre forme de pensée et forme d'organisation sociale³⁷). Elle est souvent prise comme synonyme de pensée claire, générale, méthodique.

Le terme de logique est également utilisé pour caractériser des principes de structuration des propositions, dans le cadre d'une analyse d'ordre grammatical, sémantique, mais aussi formel, des liens qui unissent leurs éléments³⁸. Pour l'étude de la langue, ce terme est pris comme synonyme de principe d'ordre, de cohérence, de coordination, productrice de sens, des éléments d'une proposition. Granet s'intéresse en effet non seulement au contenu des raisonnements et des propositions des Chinois, mais aussi à leur aspect formel, cette dernière catégorie renvoyant essentiellement à l'agencement des éléments qui les composent.

L'auteur mentionne quelques travaux de logiciens. Mais ces évocations restent cantonnées à la logique des anciens grecs (le sociologue associant à ce domaine la production des *sophistes* grecs), et à ce que Granet qualifie de tentatives de création d'une logique théorique dans la Chine ancienne³⁹. L'horizon de Granet en matière de production logique apparaît ainsi avant tout constitué par les syllogismes.

En fait, les conceptions très générales de Granet de la logique permettent à l'auteur d'identifier une forme particulière de logique, dans ce que ce dernier perçoit comme constituant la pensée chinoise. Cette forme de logique réside selon le sociologue dans le recours au rythme analogique dans la construction des propositions. Le rythme analogique est en effet décrit comme un principe d'organisation des propositions (traduisant là encore une forme d'organisation sociale particulière), permettant la production d'abstractions généralisatrices, quand bien même ces abstractions auraient un caractère "latent et fugace"⁴⁰.

La combinaison de cette caractérisation et d'une conception ample de la logique, telle que nous l'avons mise en évidence, conduit ainsi Granet à éviter de présenter les Chinois comme des êtres irrationnels, compte tenu d'un manque de logique. Par contre, les descriptions du sociologue font clairement apparaître tout autant la logique que la pensée chinoise comme bien moins élaborées que leur équivalent occidental.

Pour Granet, plusieurs qualités de la pensée et de la logique occidentales manquent en effet à la pensée et à la démarche logiques chinoises. Comme Lévy-Bruhl, Granet invoque à cette occasion le rôle déterminant de la langue.

L'auteur affirme ainsi que les Chinois ne sont jamais parvenus à une notion claire de causalité, et qu'on ne peut trouver qu'un seul type de raisonnement dans la littérature chinoise classique qui serait reconnu comme tel par un logicien occidental⁴¹. Selon Granet, la langue chinoise ne permettrait pas d'avoir une pensée aussi claire et distincte que celle permise par la langue française, et d'acquérir des capacités comparables de classement des idées et des concepts⁴². Le sociologue décrit une pensée essentiellement "orientée vers" le concret, le

³⁷ *Ibid.*, pp. 123-124, 137-139.

³⁸ Voir en particulier *Ibid.*, pp. 124-126, 141.

³⁹ *Ibid.*, p.123-124.

⁴⁰ *Ibid.*, p.145.

⁴¹ *Ibid.*, p.140.

⁴² *Ibid.*, pp.145-146, 150, 153.

descriptif, le particulier, l'intuition rythmique, l'évocation des sensations particulières, et caractérisée par le recours à une " espèce d'intuition analogique ", pendant des raisonnements logiques occidentaux ⁴³.

Finalement, le caractère très général des conceptions de la logique de Granet, qui frôlent le panlogisme, et notamment la place moindre accordée aux principes logiques dans la définition de ce domaine, constituent des éléments importants pour comprendre pourquoi l'auteur ne recourt pas comme Lévy-Bruhl à une notion de pensée prélogique (ni même à une accusation d'illogisme) pour caractériser la pensée chinoise. De telles conceptions n'empêchent cependant pas Granet de présenter la démarche logique des Chinois comme bien moins élaborée que celle associée aux occidentaux. Comme chez Lévy-Bruhl, c'est avant tout l'invocation de particularismes linguistiques qui permet de justifier une telle gradation.

Les positions de Granet vont maintenant nous permettre de mieux situer les divergences entre Lévy-Bruhl et Evans-Pritchard sur la question de la rationalité des primitifs, telles qu'elles se nouent autour de leurs représentations distinctes de la logique.

Logique car cohérent.

Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé d'Evans-Pritchard mobilise une conception encore plus large et plus vague de la logique que dans les deux cas précédents, avec pour conséquence l'adoption d'un principe tout différent d'évaluation de la rationalité des acteurs ⁴⁴.

Dans cet ouvrage consacré à l'analyse de la culture zandé, le terme " logique " renvoie essentiellement à une notion de cohérence, qui concerne aussi bien la pensée que les comportements observés ⁴⁵. Cette notion de cohérence fait elle-même avant tout référence à une absence de contradiction ⁴⁶. Pour autant, Evans Pritchard n'invoque pas l'existence d'un quelconque principe de contradiction, ni même d'ailleurs de principes logiques. Tout au plus mentionne-t-il au détour d'une phrase l'existence de " normes de la logique " sur lesquelles s'appuierait la science ⁴⁷. Mais à vrai dire, aucune référence précise à des travaux de logiciens ne vient préciser la signification qu'il attribue à de tels termes, qui ne font l'objet d'aucune définition de la part de l'auteur.

Cette conception extrêmement large, ou en tout cas particulièrement opaque de la logique, conduit l'anthropologue à doter les Azandé d'une pleine capacité de raisonnement logique ⁴⁸. La pensée des Azandé apparaît en effet tout à fait cohérente à ses yeux ⁴⁹. Evans Pritchard indique clairement qu'un occidental ne peut y trouver de contradictions qu'à condition de mettre artificiellement en relation des considérations qui n'ont pas lieu d'être introduites ensemble, ou de ne pas considérer l'ensemble des éléments pris en compte par les Azandé pour guider leurs raisonnements et leurs comportements ⁵⁰.

⁴³ *Ibid.* , pp.136-137.

⁴⁴ E. E. Evans-Pritchard, *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé*, Paris, Gallimard, 1972 (éd. originale : Londres, Oxford University Press, 1937).

⁴⁵ *Ibid.* , p.389.

⁴⁶ *Ibid.* , p.391.

⁴⁷ *Ibid.* , p.38.

⁴⁸ *Ibid.* , p. 113.

⁴⁹ *Ibid.* , p. 371.

⁵⁰ *Ibid.* , pp. 56-59, 606, 607.

Ainsi, l'auteur ne met en aucune façon en avant un manque de logique des Azandé pour les présenter comme des êtres irrationnels. Pour évaluer leur rationalité, Evans-Pritchard recourt à des éléments complémentaires d'appréciation. Cette position, tout autant que ses représentations de la logique, font en fait l'objet de développements sensiblement plus explicites dans des textes rédigés par l'anthropologue dans les années 1930 dans le *Bulletin of the Faculty of Arts* de l'Université d'Égypte⁵¹. L'auteur y déploie une critique de la théorie de Lévy-Bruhl sur la mentalité primitive, et il remet notamment en cause l'idée selon laquelle la pensée des primitifs ne serait pas pleinement logique.

Là encore, Evans-Pritchard fait avant tout référence à une notion de cohérence quand il emploie le terme "logique". Mais il adjoint à ce terme une signification connexe. Il l'utilise également pour désigner une capacité à effectuer des inférences correctes, indépendamment de la validité des hypothèses à partir desquelles ces dernières sont construites. Bien que l'auteur ne donne guère d'indications sur le sens qu'il attribue à cette notion d'inférence, il apparaît néanmoins clair qu'il perçoit les objets auxquels elle renvoie comme étant de l'ordre de processus mentaux.

Or selon Evans-Pritchard, les primitifs sont dotés de capacités mentales identiques à celles des occidentaux. A ses yeux, les primitifs sont donc en particulier aptes à effectuer des inférences correctes, et donc à penser de façon pleinement logique.

Pour l'anthropologue, les primitifs ne peuvent donc être accusés d'irrationalité pour manque de logique. En effet, si Evans-Pritchard affirme clairement que les représentations mystiques en général ne sont pas "en accord avec la réalité", expression prise comme synonyme d'objectivité, il distingue une capacité à produire des raisonnements cohérents (même à partir d'hypothèses fausses), propre à une pensée logique, d'une aptitude à produire des représentations objectives, qu'il associe à une pensée scientifique⁵². Dans le cadre de la position réaliste d'Evans-Pritchard, les primitifs sont bel et bien logiques : leur système de représentations, susceptible d'être produit à partir d'inférences correctes, peut s'avérer tout à fait cohérent comme chez les Azandé, même si les représentations mises en jeu ne sont pas scientifiques (notamment parce que les forces mystiques invoquées n'existent pas).

Finalement, on constate donc une progression aussi nette entre les représentations et les usages de la logique d'Evans-Pritchard et ceux de Granet, qu'entre ceux de Granet et ceux de Lévy-Bruhl. Les conceptions de la logique d'Evans-Pritchard, fondées sur des notions larges de cohérence et d'inférence, possèdent un caractère encore plus général, mais aussi plus vague que chez les deux premiers auteurs. Les acteurs non occidentaux (en particulier les Azandé) accèdent du même coup à une capacité pleine et entière à raisonner logiquement, et aucune lacune ou spécificité logique n'est donc invoquée pour étayer une accusation d'irrationalité, ni même d'ailleurs pour mettre en avant des capacités de raisonnement limitées, ou une pensée relativement peu élaborée.

Dans le cadre des débats que ces écrits ont suscité, les commentateurs ont eux-mêmes mobilisé des représentations diverses de la logique, avec d'importantes conséquences quant à la réévaluation de la rationalité des acteurs des cultures étudiées, et tout spécialement des Azandé. On en prendra la mesure en commençant par étudier les critiques formulées par Peter

⁵¹ Voir en particulier E. E. Evans-Pritchard, "Lévy-Bruhl's Theory of Primitive Mentality", in *Bulletin of the Faculty of Arts*, University of Egypt, 1934 ; E. E. Evans-Pritchard, "Science and Sentiment", in *Bulletin of the Faculty of Arts*, University of Egypt, 1934.

⁵² Voir notamment E. E. Evans-Pritchard [1972], op. cit. , p.38.

Winch des analyses d'Evans-Pritchard, dans un article publié en 1964, intitulé "Understanding a Primitive Society" ⁵³.

Des règles formelles peu contraignantes.

Bien loin de dénoncer l'irrationalité des Azandé pour manque de logique, et d'affirmer que ces derniers sont moins rationnels que les occidentaux, Winch déploie une critique des positions d'Evans Pritchard autour de sa notion d'absence d'adéquation des représentations avec la réalité. Selon Winch, cette notion, à laquelle Evans Pritchard recourt pour mettre en avant l'absence d'objectivité des représentations zandé, est hautement problématique ⁵⁴.

Sans renoncer à l'idée d'une réalité indépendante des représentations humaines, afin d'éviter l'écueil d'un relativisme, Winch souligne les difficultés que rencontre un individu appartenant à une culture donnée, lorsqu'il cherche à savoir si une proposition énoncée au sein d'une autre culture est "en accord avec la réalité". Pour l'auteur, Evans Pritchard sous-estimerait en particulier les problèmes liés à la spécificité des langues dans lesquelles s'expriment nos représentations de la réalité, problèmes qui ont été abordés de front par Wittgenstein ⁵⁵. Ainsi, la notion "d'accord avec la réalité" ne fournirait pas un critère si simple pour distinguer une pensée rationnelle d'une pensée irrationnelle, lorsque la cohérence logique de l'une comme de l'autre n'est pas remise en cause. Elle ne permettrait pas en particulier de décrire un système de représentations primitif tel que celui des Azandé comme irrationnel.

Selon Winch, un système de représentations primitif fondé sur la magie, comme celui des Azandé, ne constitue pas un univers de discours moins cohérent que celui de la science occidentale : Dans les deux cas, on a affaire à des croyances et des pratiques qui ne sont dans l'ensemble ni plus ni moins rationnelles.

L'auteur se refuse en effet à considérer *a priori* l'ensemble des méthodes développées au nom de la science comme rationnelles ⁵⁶. Il souligne également que les Azandé, pas plus que les occidentaux, ne déploient un type de causalité homogène dans l'ensemble de leurs comportements et de leurs raisonnements ⁵⁷.

Mais si Winch ne recourt donc pas à une notion d'adéquation des représentations avec la réalité pour juger de la rationalité des Azandé, adhère-t-il néanmoins à la thèse d'Evans-Pritchard sur le caractère pleinement logique de la pensée zandé, et partage-t-il les mêmes conceptions de la logique, et de l'articulation du problème de l'évaluation de la rationalité des acteurs avec celui de l'évaluation de leur aptitude logique ?

Tout d'abord, on observe que les conceptions de la logique de Winch sont sensiblement différentes de celles précédemment analysées. En fait, ces dernières sont d'ordre essentiellement formalistes et propositionnalistes. Pour l'auteur, le terme "logique" renvoie avant tout à une notion de cohérence formelle tout à la fois de règles et de propositions ⁵⁸.

⁵³ P. Winch, "Understanding a primitive society", in *American Philosophical Quarterly*, vol. 1, n° 4, octobre 1964.

⁵⁴ *Ibid.*, pp.308-309.

⁵⁵ *Ibid.*, p.313. Voir L. Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, Londres, Routledge, 1990; L. Wittgenstein, *Philosophical investigations*, Oxford, Blackwell, 1953.

⁵⁶ P. Winch [1964], op. cit., p.309.

⁵⁷ *Ibid.*, p.320.

⁵⁸ *Ibid.*, p.318.

Bien que la nature exacte des objets auxquels ces termes font références soit fort peu explicitée, il apparaît néanmoins que Winch utilise surtout ce vocabulaire pour désigner une absence de contradiction - sans pour autant invoquer à cette occasion le respect d'un quelconque principe de contradiction. Corrélativement, l'espace de références de l'auteur en matière de production logique s'étoffe, s'étendant aux travaux de logiciens et philosophes de la logique plus contemporains, tels Wittgenstein et Russell ⁵⁹.

Compte tenu de cette conception plus délimitée (à défaut d'être nécessairement plus précise) de la logique comparativement à celle d'Evans-Pritchard, Winch associe ce domaine à un ensemble de considérations propres à une culture spécifique, liées à la science occidentale et étrangères notamment à la culture zandé. Il n'est plus ici question d'affirmer que la pensée zandé est caractérisée par la même logique que celle des occidentaux. Si Winch ne remet pas en cause la cohérence de la pensée zandé, il ne l'associe pas pour autant à l'ensemble de préoccupations théoriques, présentées comme proprement occidentales, qui définissent à ses yeux le domaine de la logique.

Dans ce contexte, l'articulation du problème de l'évaluation de la rationalité des acteurs avec celui du respect de la logique prend une tournure nouvelle.

Pour Winch, un analyste occidental ne peut appréhender comme rationnelles des règles qui, adoptées au sein d'une culture donnée, ne seraient pas formellement cohérentes ⁶⁰. En effet, selon l'auteur, la capacité de tout individu issu d'une culture particulière à envisager d'autres formes de rationalité dans une autre culture est somme toute limitée, et le souci de cohérence formelle fait partie de ces limites pour un occidental. En fait, d'après Winch, dans la mesure où les lecteurs d'un analyste occidental sont soumis aux mêmes limites que ce dernier, la cohérence formelle des règles de raisonnement et de comportement observées constitue non seulement un critère de rationalité incontournable, mais aussi une condition d'intelligibilité des descriptions ⁶¹.

Cet argument pourrait *a priori* conduire Winch à affirmer que les Azandé ne sauraient être considérés comme rationnels par les occidentaux. Mais telle n'est pas la conclusion qu'en tire l'auteur. Il affirme en effet que l'exigence de cohérence formelle des règles de comportement et de raisonnement constitue, somme toute, une contrainte extrêmement limitée.

Winch souligne le fait, qu'en général, l'exigence de cohérence formelle introduit, dans le cadre d'un calcul propositionnel, des contraintes sur les valeurs de vérité des propositions, mais qu'elle ne détermine qu'en partie ces valeurs : celles-ci sont également liées aux valeurs de vérité qui ont été attribuées, par hypothèse, aux propositions "de base" ⁶². Mais surtout, l'auteur insiste sur le fait qu'il existe toujours une multitude d'arguments qui peuvent être mis en avant pour justifier la coexistence de deux règles ou de deux propositions apparemment contradictoires ⁶³. Des contradictions apparentes peuvent facilement s'éclipser face à une analyse approfondie du sens et des limites contextuelles d'application des règles et des

⁵⁹ *Ibid.*, p.314.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 318.

⁶¹ *Ibid.*, pp.307, 312.

⁶² *Ibid.*, p.318.

⁶³ *Ibid.*, p.312.

propositions ⁶⁴. Tel est, selon Winch, ce qui se produit en particulier dans le cas de la culture zandé.

On comprend donc pourquoi la logique, en tant qu'ensemble de règles occidentales de cohérence formelle, ne joue finalement qu'un rôle extrêmement réduit pour cet auteur dans l'évaluation de la rationalité des acteurs. Winch exprime clairement ce point de vue lorsqu'il affirme que " les formes par lesquelles la rationalité s'exprime dans la culture d'une société humaine ne peuvent être pensées simplement en termes de cohérence logique des règles qui organisent les activités de cette société. " ⁶⁵

L'évaluation de cette rationalité ne saurait en particulier passer par une confrontation inadaptée de règles de la société étudiée à celles propres à la culture de l'analyste, fussent-elles précisément d'ordre logique ⁶⁶. Pour Winch, en effet, les règles de la logique occidentale auraient été en particulier confrontées au système de représentation zandé de façon totalement inadéquate pour juger de sa cohérence. Pour l'auteur, c'est plutôt la bonne intelligibilité des règles de la culture étudiée qui doit être en premier lieu recherchée, par une analyse approfondie de leurs contextes globaux d'application, seule à même d'en révéler la cohérence ⁶⁷.

De telles analyses sont loin d'avoir fait l'unanimité parmi les lecteurs d'Evans-Pritchard. Ainsi, dans son ouvrage intitulé " Sociologie de la logique ", David Bloor développe une position très critique vis à vis des thèses de Winch et d'Evans-Pritchard, qui s'appuie sur des conceptions à nouveau décalées de la logique et de ses usages pour l'évaluation de la rationalité des acteurs ⁶⁸.

Une logique sous le joug des institutions, circonvenue par l'informel.

Selon David Bloor, aussi bien Winch qu'Evans-Pritchard accorderaient un " pouvoir " à la logique qu'elle ne possède pas : celui de pouvoir mettre en danger une institution, comme par exemple la sorcellerie chez les Azandé, dès lors qu'un problème logique dans son fonctionnement devient flagrant aux yeux des membres de la société étudiée. Dans ce contexte, la stabilité de l'institution de la sorcellerie chez les Azandé serait, d'après Bloor, expliquée de façon différente par chacun des deux auteurs. Pour Evans-Pritchard, elle tiendrait au fait que les Azandé " ont institutionnalisé une erreur de logique ou, du moins, un aveuglement relatif " ⁶⁹. Pour Winch, elle serait fondée sur l'adoption par les Azandé d'une logique fondamentalement différente de celle des occidentaux.

Nous n'insisterons pas ici sur le caractère très contestable de cette lecture d'Evans-Pritchard et de Winch : les analyses que nous venons de développer en soulignent suffisamment la dimension caricaturale ⁷⁰. En revanche, on peut se demander quelles

⁶⁴ *Ibid.*, p.318.

⁶⁵ *Ibid.*, p.315.

⁶⁶ *Ibid.*, p.317.

⁶⁷ *Ibid.*, pp.319, 321.

⁶⁸ D. Bloor, *Sociologie de la logique - Les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore, 1982 (éd. originale : Londres, Routledge, 1976).

⁶⁹ *Ibid.*, p.156.

⁷⁰ Rappelons seulement qu'Evans-Pritchard indique clairement qu'un occidental ne peut trouver de contradictions dans la pensée zandé qu'à condition de mettre artificiellement en relation des considérations qui n'ont pas lieu d'être introduites ensemble, ou de ne pas considérer l'ensemble des éléments pris en compte par les Azandé pour guider leurs raisonnements et leurs comportements.

représentations et quels usages de la logique Bloor oppose aux auteurs qu'il critique dans son ouvrage.

L'examen de *Sociologie de la logique* fait apparaître une conception de la logique qui, sous un certain nombre d'aspects, s'apparente à celle des anciens Grecs. Bien que l'auteur mette en avant la nécessité d'une prise en compte de la dimension dynamique de la pensée logique, l'horizon de l'auteur en la matière, ainsi que les perspectives d'appréhension d'une telle dynamique se limitent dans les faits à un cadre restreint, fort éloigné des approches développées en logique au cours du XX^e siècle.

Bloor associe la logique aux syllogismes dits classiques et à des notions assez floues de raisonnement formel et de règles d'inférences, portant avant tout sur des propositions ⁷¹. Il s'agit ainsi essentiellement d'une conception propositionnaliste de la logique. Si dynamique de la pensée logique il y a pour Bloor, c'est semble-t-il en termes d'une évolution des règles adoptées au sein d'une société, règles dont le type (syllogistique) demeure par contre homogène et immuable.

En fait, Bloor ne traite pas les objets de la logique comme ceux d'une discipline scientifique spécifique. Dans ses descriptions, la logique apparaît distribuée uniformément à l'échelle de sociétés entières. Au sein d'une société donnée, la logique apparaît être l'affaire de tous et régie collectivement, fournissant les principes visibles de raisonnement et de comportement de la vie de tous les jours, et de façon continue en occident, de l'ensemble de l'activité scientifique, toutes disciplines confondues. En d'autres termes, loin d'identifier ses objets à ceux d'une psychologie du raisonnement, bien qu'il lie "logique" et "pensée" dans une même expression, Bloor associe la logique aux cadres institutionnels de raisonnement ⁷² dont il présuppose l'existence au sein de chaque société.

Il faut noter que pour dessiner un champ de représentations aussi dilué et homogène, Bloor doit en pratique recourir lui-même à une logicisation d'énoncés les plus variés. Ainsi par exemple, "le tout est plus grand que la partie" est appréhendé non pas comme un énoncé en prose, mais au travers d'une traduction sous la forme d'un syllogisme que Bloor effectue *lui-même* ⁷³.

Cependant, si Bloor estime que la logique est tellement prégnante au sein des sociétés, pour quelles raisons dénonce-t-il son absence de pouvoir, tout spécialement en ce qui concerne le fondement des institutions ?

Bloor pense en fait que les règles ou les propositions logiques ne constituent pas de véritables contraintes sur la production des raisonnements, la gestion collective des comportements et le fonctionnement des institutions, dans la mesure où le lien entre une règle et n'importe quel cas supposé régi par elle serait toujours à créer. Selon l'auteur, face à des institutions stables auxquelles les acteurs sont attachés, l'application d'une règle ou d'un raisonnement formel dans un cas précis, susceptible de remettre en cause la stabilité de ces mêmes institutions, peut être facilement contestée au travers de la production de raisonnements informels adaptés.

⁷¹ *Ibid.*, p. 151.

⁷² *Ibid.*, p. 162-163.

⁷³ *Ibid.*, p. 152. Cette démarche peut être comparée à celle de Stark (dont Bloor critique les analyses), qui pour sa part traite cet énoncé comme une "proposition purement formelle". Voir W. Stark, *The Sociology of Knowledge*, Londres, Routledge, 1958, p. 163.

S'appuyant sur les thèses de Mill, Bloor affirme que la logique ne constitue rien d'autre que l'enregistrement de formes courantes de raisonnement au sein d'une société, dont la principale fonction est d'ordre mnémonique et comptable⁷⁴. Sur les traces de Wittgenstein, il ajoute que la nécessité logique est de même nature que la nécessité morale : nous serions contraints par des formes de raisonnement comme nous le serions à accepter le bien fondé de certains comportements, parce que nous tenons pour acquise une certaine façon de vivre⁷⁵.

Mais pour Bloor, l'informel circonviendrait toujours le formel ; le formalisme n'est qu'un moyen de présenter des raisonnements, et n'en constitue pas le principe. Dans les faits, les raisonnements procéderaient du particulier au particulier, par la confrontation de cas passés aux cas présents, et non du général au particulier, par l'application de règles générales aux cas particuliers. Voilà pourquoi il serait toujours possible de rendre compatible des règles formelles données avec une situation quelconque, en produisant un raisonnement informel qui s'en *accommoderait*⁷⁶.

Ainsi, pour Bloor, l'analyste n'a pas en général à rechercher de fondements logiques aux comportements et aux propositions. Ces dernières ne tiennent que dans la mesure où elles sont nécessaires aux institutions ou du moins compatibles avec ces dernières, toute justification logique éventuelle n'étant qu'une présentation de façade. C'est la raison pour laquelle, pour Bloor, face à la stabilité de l'institution de la sorcellerie chez les Azandé, l'invocation de contradictions formelles n'a que peu de poids : de telles contradictions sont facilement circonvenues par des raisonnements informels adaptés⁷⁷.

Dans le cadre de ce relativisme social, et plus précisément institutionnel, il n'est bien entendu plus question d'évaluer une quelconque rationalité des acteurs en référence à des normes logiques de comportement ou de raisonnement. C'est en ce sens bien particulier que Bloor ne dénonce pas, lui non plus, une quelconque irrationalité des Azandé pour manque de logique⁷⁸.

Des usages prudents de la logique en sciences sociales ?

Nous pourrions poursuivre l'analyse de ces débats, auxquels bien d'autres chercheurs ont pris part, et qui ont donné lieu à la mobilisation d'un nombre important d'écrits, en l'étendant à l'étude d'interventions d'auteurs tels Alasdair MacIntyre⁷⁹, Dan Sperber⁸⁰, Bruno Latour⁸¹, Geoffrey Lloyd⁸² ou encore Gilles Gaston Granger⁸³. Tout en mettant en évidence des conceptions et des usages de la logique parfois très élaborés et particulièrement féconds, cette démarche ne ferait que confirmer, d'une part, l'existence dans les sciences sociales de représentations divergentes de la logique, et d'autre part, plus fondamentalement,

⁷⁴ D. Bloor [1982], op. cit. , pp. 148-149, 151.

⁷⁵ *Ibid.* , pp. 154-155. Voir aussi L. Wittgenstein, *Remarks on the Foundations of the Mathematics*, Oxford, Blackwell, 1956, p. 155.

⁷⁶ D. Bloor [1982], op. cit. , p. 150.

⁷⁷ *Ibid.* , p. 158.

⁷⁸ *Ibid.* , pp. 162-163.

⁷⁹ A. MacIntyre, "A Mistake about Causality in Social Science", in P. Laslett et W. G. Runciman (eds.), *Philosophy, Politics and Society (Second Series) : A Collection*, Oxford, Blackwell, 1962, pp. 58-61.

⁸⁰ D. Sperber, *Le savoir des anthropologues : trois essais*, Paris, Hermann, 1982, pp. 49-85.

⁸¹ B. Latour, *La science en action*, Paris, La découverte, 1989, pp. 301-318.

⁸² G. E. R. Lloyd [1993], op. cit.

⁸³ G. G. Granger, *L'irrationnel*, Paris, Odile Jacob, 1998, pp. 139-179.

la réalité d'une logique en débat dans (et entre) les disciplines concernées. Aussi, il faut insister sur le fait que le mode de réouverture du dossier sur la rationalité des Azandé que nous avons adopté soulève un ensemble de questions sur l'histoire des sciences sociales au XX^e siècle.

Tout d'abord, une analyse systématique des représentations de la logique en sciences sociales est-elle susceptible, comme sur les cas que nous avons abordés, de mettre en évidence des connections longues, éventuellement aussi fortes que peu visibles, entre des travaux s'inscrivant dans divers champs disciplinaires ? Ce type de regard offre-t-il la possibilité, sur d'autres dossiers qui ont marqué l'histoire des sciences sociales, de réinterpréter l'ensemble des positions des analystes qui s'y sont confrontés ou qui ont été convoqués à cette occasion ?

Par ailleurs, l'interrogation des représentations de la logique des protagonistes des débats étudiés a souligné le recours à des conceptions rudimentaires, antiques, ou réductionnistes de la logique, et un manque de prise en considération des transformations radicales et de la diversité des axes de recherche propres à la discipline logique tout au long du XX^e siècle. On peut donc se demander dans quelle mesure un tel constat s'applique à l'histoire des sciences sociales dans son ensemble. La logique aurait-elle été aussi facilement invoquée que ses objets peu problématisés ? Et surtout, si tel était le cas, quelles en ont été les conséquences sur les modes d'évaluation de la rationalité des acteurs, et sur la production d'argumentations à ce sujet ?

Sur le dossier que nous avons examiné, nous avons en effet pu remarquer que les différences de représentations de la logique mises en jeu, aussi vagues et rudimentaires soient-elles parfois, étaient à l'origine de divergences importantes dans les principes retenus d'évaluation de la rationalité des comportements et des raisonnements. Mais nous avons également pu observer le fait que, compte tenu de la nature même des représentations élémentaires de la logique mises en jeu, certains auteurs évitaient de multiplier les accusations d'irrationalité pour manque de logique. Partant de ce constat, doit-on, à proprement parler, s'inquiéter de l'état des représentations et des usages de la logique en sciences sociales, ou au contraire tendre vers une vision dédramatisée de la situation ?

La mise en garde d'un Lloyd contre les jugements hâtifs d'irrationalité, fondée non seulement sur une critique de la notion de mentalité, mais aussi sur une approche pleinement historique des objets de la logique, plaiderait en tant que telle en faveur du second scénario⁸⁴. Il n'en va pas autrement de l'approche qui, dans une tradition ethnométhodologique, prône de s'abstenir de mobiliser des normes de la logique pour juger de la rationalité (ou plutôt des rationalités) des acteurs dans la vie quotidienne⁸⁵.

Bien sûr, ces travaux ne permettent pas à eux seuls de se prononcer sur cette vaste et délicate question. L'enquête est donc bel et bien ouverte⁸⁶.

⁸⁴ G. E. R. Lloyd [1993], op. cit.

⁸⁵ Voir H. Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press, 1984, pp. 262-283. Les lecteurs désireux de disposer de quelques éléments sur l'évolution des représentations et des usages de la logique en ethnométhodologie pourront se reporter à M. Lynch, *Scientific Practice and Ordinary Action. Ethnomethodology and Social Studies of Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993. Voir également E. Livingston, *The Ethnomethodological Foundations of Mathematics*, Londres, Routledge, 1985.

⁸⁶ L'auteur tient à remercier Jean-Louis Fabiani et Michel de Fornel pour leurs critiques et commentaires formulés sur une première version de cet article.